

**The Project Gutenberg eBook of Essai sur l'origine de Toulon: Mémoire pour servir à l'origine de cette ville, by Henri Vidal**

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Essai sur l'origine de Toulon: Mémoire pour servir à l'origine de cette ville

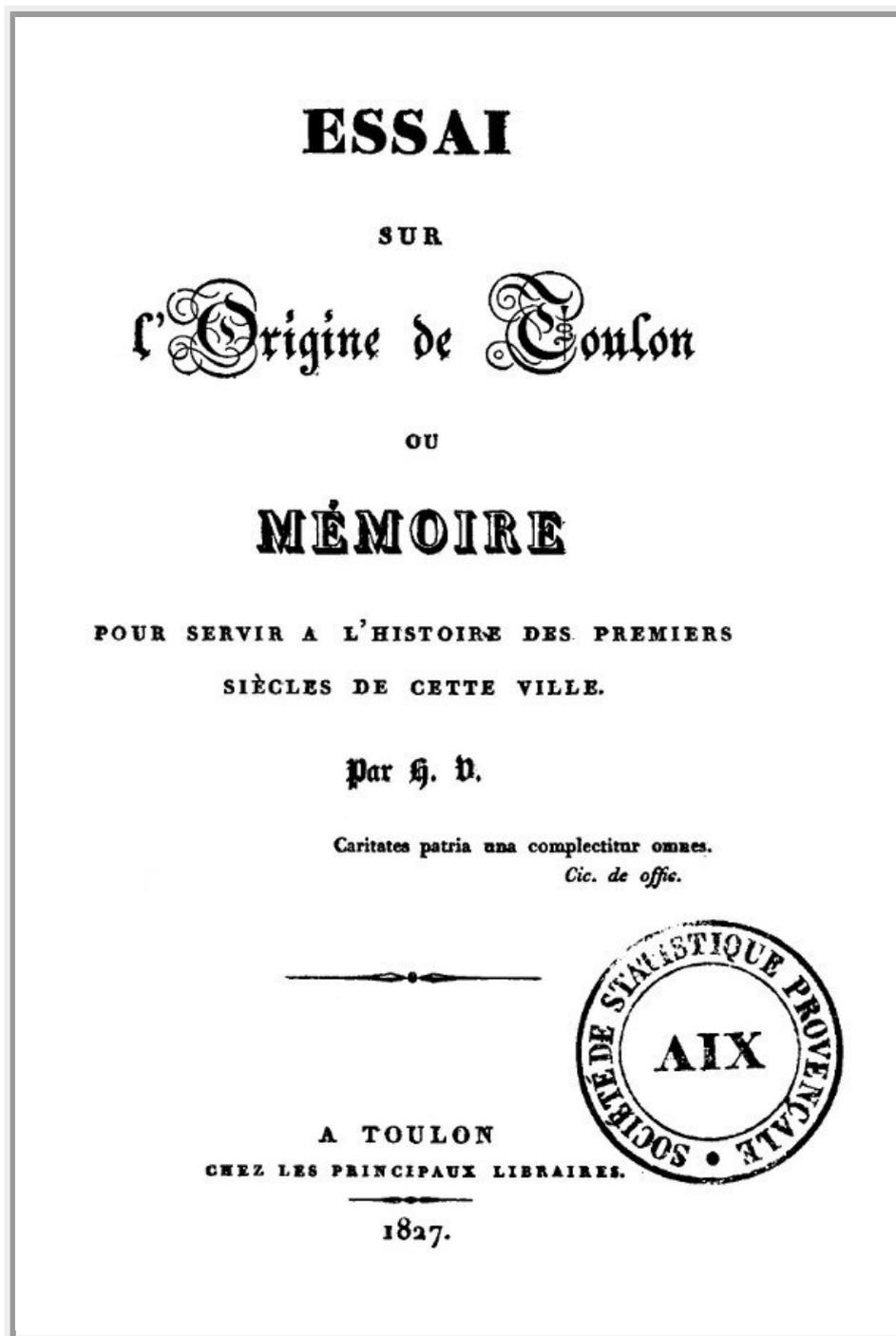
Author: Henri Vidal

Release date: July 29, 2015 [EBook #49542]

Language: French

Credits: Produced by Madeleine Fournier

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK ESSAI SUR L'ORIGINE DE TOULON:  
MÉMOIRE POUR SERVIR À L'ORIGINE DE CETTE VILLE \*\*\*



# ESSAI

SUR

## **l'Origine de Toulon**

OU

## **MÉMOIRE**

**POUR SERVIR A L HISTOIRE DES PREMIERS SIÈCLES DE CETTE VILLE.**

**Par H. V.**

Caritates patria una complectitur omnes.

*Cic. de offic.*

**A TOULON**

**CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES**

**1827.**

---

### **AVANT-PROPOS**

Personne n'ignore que l'histoire de Provence présente encore bien des lacunes et laisse beaucoup à désirer, quoiqu'elle ait été écrite par plusieurs hommes aussi laborieux qu'érudits; mais il leur était impossible, quelque peine qu'ils se donnassent, de débrouiller par eux-mêmes tout le chaos épouvantable qu'offrent dans cette contrée les siècles anciens et ceux du moyen âge. Il aurait fallu à ces écrivains qu'ils eussent été devancés par des historiens de chacun des pays dont ils devaient réunir l'ensemble des événemens: car on ne peut avoir de bonnes histoires générales, avant d'avoir des histoires particulières écrites avec exactitude, et dont les documens aient été recueillis dans les archives de chaque ville et même de chaque bourg dont on veut faire l'histoire. Leur rapprochement donne alors à l'historien le moyen de distinguer le vrai du faux, et au lecteur la satisfaction de ne point voir omis les faits et les usages de son pays. Toute la Provence, ayant été, pendant de longs siècles, le théâtre des guerres les plus sanglantes, les monumens sont devenus fort rares, une infinité d'erreurs s'y sont mêlées, de sorte qu'avant d'en écrire même l'histoire particulière, pour ne point rompre le fil de la narration, nous pensons qu'il serait à propos de relever par des mémoires isolés ces erreurs et de rétablir ainsi les événemens dans toute leur véracité. C'est le motif qui nous fait donner de la publicité à cette notice. Son titre ne semble annoncer qu'une aride dissertation, environnée des formes d'une austère dialectique; mais pour soutenir l'attention de l'esprit et satisfaire la curiosité du lecteur, nous avons parsemé nos preuves de faits qui pussent intéresser et faire oublier les froids raisonnemens de la controverse.

Nous avons été sobres de citations et de raisonnemens pour ne pas donner trop d'étendue et trop d'importance à ce petit essai. La connaissance de ce mémoire et de ceux que nous pourrions publier encore est indispensable pour l'intelligence de l'histoire de Toulon que nous pourrions peut-être un jour nous déterminer à présenter aux vœux de tant de personnes qui désirent de connaître les mœurs et les révolutions d'une cité qui joue depuis long-temps, parmi les plus grandes villes de la France, un des premiers rôles sur la scène politique.

*Nota.* M. S. signifie *manuscrit.*

# ESSAI

## SUR

### **L'Origine de Toulon**

Une étude particulière et assez longue des Monumens relatifs à Toulon m'avait fait soupçonner que cette ville pouvait bien avoir une très-haute antiquité, lorsqu'une notice insérée dans le journal intitulé l'Ami du Bien, ayant pour titre: *Recherches sur l'Origine de Toulon*, vint tout-à-coup attaquer et combattre toutes mes idées. Il n'est assurément personne qui plus que moi, soit le sincère appréciateur des talens et du mérite de M. P. Dans cet opuscule même qui n'est qu'une suite de conjectures, tout y semble si naturel qu'en lisant cet écrit on est néanmoins porté à partager l'opinion de son auteur; aussi, soit par un certain charme attaché à son style, soit par l'opinion favorable que lui concilie à juste titre la variété de ses connaissances, son jugement forme une autorité parmi les gens de lettres; mais comme le résultat de nos recherches était bien différent, j'ai examiné de nouveau la question; j'en ai mûrement pesé les preuves, et je me suis bien convaincu qu'elles ne sont pas sans réplique. Alors l'étimologie de *Telo Martius*, que M. P. applique à Toulon, si séduisante d'abord, ne m'a plus paru qu'un trait ingénieux qu'on petit rapprocher de l'interprétation spirituelle des trois personnages gravés sur la pierre antique trouvée à Cogolin, où le même auteur a cru voir Ulysse, Pénélope et Eumée.

Journal l'Ami du bien.

N'ayant, comme M. P., d'autre but que la connaissance de la vérité, je vais présenter d'abord les principales réflexions qu'a fait naître en moi la lecture de cette notice, tant sous le rapport de l'exactitude des faits qui y sont relatés, que sous celui des conjectures qui me paraissent trop hasardées. Je présenterai ensuite ce que j'ai trouvé de plus probable sur l'origine de cette ville.

Avant d'émettre son opinion sur la fondation de Toulon, M. P. tâche de prouver que l'autorité des auteurs qui en ont parlé comme d'une ville fort ancienne est de peu d'importance. «A la fin du 16.<sup>e</sup> siècle, nous dit-il, et au commencement du siècle suivant, quelques hommes érudits et laborieux recherchèrent les traces de l'état ancien de la Provence, pour y attacher son histoire moderne: d'autres, entrés dans la même manière avec plus d'imagination que de savoir, composèrent des espèces de romans qui furent accueillis à une époque où la critique historique n'était pas encore née.... Toulon, comme la plupart des autres villes, fut jalouse de chercher ses titres de noblesse dans une antiquité reculée. J'aurai occasion de rappeler les traditions fabuleuses que nos crédules ayeux s'empressèrent d'adopter».

Quels sont les écrivains qui vers la fin du 16.<sup>e</sup> siècle ou au commencement du siècle suivant, pour donner de l'illustration à la ville de Toulon, ont fabriqué des titres, inventé des romans, résultat de leur imagination plutôt que de leur savoir? Nous n'en connaissons aucun. M. P. voudrait-il par hasard désigner, sous des traits si peu favorables, Papire, Masson, J. Raymond, le P. Isnard et autres historiens contemporains qu'il a cités quelques lignes plus bas. Il y aurait de l'injustice à considérer ces écrivains respectables comme des hommes qui avaient plus d'*imagination* que de *savoir*. La rigueur de ce jugement proviendrait-elle de ce que ces auteurs ont avancé que Toulon est le *Tauroentum* d'Antonin? Cette opinion ne me paraît pas digne de mépris: ils la partagèrent avec Sanson qui montra la géographie à Louis XIV, avec Perrot d'Ablancourt qui fut choisi par Condé pour écrire l'histoire de Louis-le-Grand, etc. Tous ces savants vivaient dans un siècle où les monumens étaient bien plus nombreux que de nos jours; et s'ils ont cru que *Tauroentum* est le nom primitif de Toulon, ne frappent-ils pas d'une prévention défavorable l'opinion des modernes qui le placeraient ailleurs. Bouche le jeune, excellent juge en cette matière, dit: que J. Raymond de Souliers ou Soleri était très-savant dans l'antiquité Provençale. Le P. E. Isnard s'était acquis un nom par ses talens, et les ressources que son emploi ou l'estime dont il jouissait auprès de ses concitoyens, mettaient à sa disposition, donnent un grand poids à ce qu'il avance. Ces historiens écrivirent dans un siècle moins brillant à la vérité, mais plus érudit que le nôtre: et ils avaient tous un jugement peu commun. Est-il donc bien équitable de traiter de *bons* des hommes semblables, et de *chroniqueurs* ceux qui partageraient leur sentiment?

Au reste, aucun des écrivains que je viens de citer n'a été le premier à émettre l'opinion qui place *Tauroentum* à *Toulon*: cette croyance leur est antérieure de bien des siècles. Elle est consignée dans la Charte de Désidératus, évêque de Toulon en 573, Charte qui, vraie ou fausse, n'en est pas moins d'une très-haute antiquité et par conséquent antérieure à ces historiens. La même croyance est encore consignée dans un M. S. des archives de l'hôtel-de-ville qui a près de mille ans. Le fait suivant prouvera mon assertion.

Les mémoires de Trévoux étaient publiés; les savans y applaudirent et s'empressèrent d'enrichir ce journal de notices intéressantes. Un magistrat de Toulon fut prié de recueillir ce que cette cité offrait de plus curieux et de moins douteux. En compulsant les archives, il trouva un M. S. en vieux langage provençal dont l'origine remontait, ainsi que ce Magistrat l'assure, au delà de 700 ans. C'est cet écrit qui renferme l'origine de Toulon, ses anciennes révolutions et ses principales réédifications; et cette ville y est constamment appelée *Taurentum*, jusques à la fin du 4.<sup>e</sup> siècle. J'ignore si la date de ce M. S. fera sur mes lecteurs l'impression qu'elle a produite sur moi-même. J'ai cru y découvrir l'époque de quelqu'une des restaurations de Toulon qui furent alors si

nombreuses.

En effet, pendant que Charles Martel était Maire du palais, les incursions des Sarrasins furent très-multipliées. Toute la Provence fut plusieurs fois saccagée; les maux que les villes de la côte éprouvèrent furent plus grands encore; mais aucune ne fut aussi maltraitée que Toulon, parce qu'il devint comme le point de leur descente; aussi ses malheurs se prolongèrent-ils pendant près de deux siècles et ce ne fut qu'à la fin du 9.<sup>e</sup> ou au commencement du 10 siècle que cette ville vit sa population s'augmenter et reprendre son premier état. Me ferais-je illusion! Mais cette longue période de révolutions me semble se rapprocher de l'époque où parut le M. S. dont je viens de parler: dans des siècles si fertiles en ruines et en désastres, quelques années de différence ne sauraient former une difficulté réelle sur son origine.

Il me paraît donc naturel de croire que dans quelque-une des catastrophes du 9.<sup>e</sup> ou 10 siècle les papiers de Toulon étant devenus, malgré le soin de nos pères, la proie des flammes ou des barbares, on s'empressa aussitôt que le calme fut rétabli, de recueillir les lambeaux épars des archives et de transcrire en forme de notes les événements mémorables dont la tradition avait conservé le souvenir. Cette preuve me paraît d'autant plus vraisemblable que, comme on ne l'ignore pas, nos ancêtres étaient fort jaloux de transmettre à leurs enfans les traditions du pays, qu'ils tenaient eux-mêmes de leurs pères, leur mémoire étant bien souvent le seul fonds de leur connaissance. Cela posé, il suffit d'être médiocrement versé dans l'histoire pour sentir combien il a dû être difficile à nos pères de fixer au juste les époques chronologiques, puisque nos historiens les plus exacts présentent souvent les mêmes difficultés. De là ont dû nécessairement naître des anachronismes, des erreurs sur les circonstances des événements et mille accidens de cette nature; mais la substance des faits n'en demeure pas moins digne de notre confiance. L'antique M. S. de nos archives a peut-être éprouvé quelque-un de ces inconvéniens: la chronologie surtout n'y est point aussi fidèle qu'on pourrait le désirer: ce ne sont là que des accidens inséparables de ces révolutions; mais pourquoi rejeterions-nous absolument les faits qu'il contient? Ils sont en petit nombre, et si mémorables, que la tradition orale seule aurait suffi pour les transmettre à de longues générations. D'ailleurs il n'est aucune autorité qui les infirme, loin de là, si quelque historien ancien parle de certains événements qui ont rapport à ce M. S., ce qu'il en dit ne sert qu'à le fortifier et à lui donner un nouveau degré de confiance. Qui n'aperçoit encore à la première lecture de cet écrit que le rédacteur n'a employé ni la liaison, ni les détails, ni le ton, ni le merveilleux dont aurait fait parade un romancier. Ce M. S. au lieu d'être digne d'un souverain mépris, mérite donc quelque respect.

Je vais plus loin. Toute concession faite aux adversaires, je veux supposer un instant avec eux que l'auteur du M. S. ignorât les faits qu'il raconte: il ne pouvait se méprendre sur le nom de la ville, du lieu où ces événements s'étaient passés. Supposez encore qu'il le méconnût ce nom. S'il avait voulu surprendre la crédulité de nos ayeux, il se serait servi d'un nom que personne ne pût ignorer. Il lui était facile de rapporter à *Telo Martius* ce qu'il raconte de *Taurentum*, d'ajouter même des circonstances qui, en se rapprochant de la vraisemblance, se seraient éloignées de la vérité; mais l'auteur de cet écrit désigne constamment Toulon sous le nom de *Taurentum* et jamais sous celui de *Telo Martius* ni de *Tolonum*. Preuve certaine que les personnes les plus éclairées de cette ville savaient que Toulon avait jadis porté le nom de *Taurentum*. Arrivé vers la fin du 4.<sup>e</sup> siècle, il nous avertit qu'un nommé *Tolennus* ou *Telennus* s'étant converti à la religion chrétienne fit agrandir la ville, en combla les habitans de bienfaits, et voulut qu'on l'appelât désormais de son nom *Tolonum*. Les monumens ecclésiastiques nous apprennent le même changement, à la même époque et avec les mêmes circonstances.

Arch. G. repert.

Inst. Fond. du chapitre.

Ce ne sont donc point les historiens du XVI.<sup>e</sup> siècle qui pour *enter leur histoire* sur celle d'une ancienne colonie de Phocéens, ont imaginé que *Toulon est Taurentum*.

«Les géographes les plus estimés s'accordent à penser que Toulon est le nom moderne de *Telo Martius*. Cependant quelques écrivains ont confondu cette ville avec *Tauroentum*.»

Je suis fâché de ne pas partager à cet égard l'opinion de M. P., je pense au contraire que sa 1.<sup>re</sup> proposition n'est pas admissible: car les géographes estimables dont il veut parler sont ou parmi les anciens ou parmi les modernes. Dans les deux cas la proposition est insoutenable dans sa généralité.

Parmi les anciens, aucun n'aborde et ne discute cette difficulté, il n'en est même aucun qui parle de *Telo Martius* après Antonin. Ce nom long-temps perdu n'a été reproduit que par les modernes. Il n'en est pas ainsi de *Taurentum*, ou *Tauroentum*. On le trouve cité jusques vers la fin du 5.<sup>e</sup> siècle et même dans le moyen âge; on est sans doute surpris de voir, dans une époque aussi rapprochée de la nôtre, reparaitre un nom qui d'après mes principes devait avoir disparu avec le 4.<sup>e</sup> siècle. Toute surprise s'évanouira quand on saura que, quoique la ville de Toulon ne s'appelât plus *Taurentum*, la tour des Phocéens qui en était la principale défense prenait quelquefois ce nom comme je le prouverai plus bas. Il nous importe maintenant de prouver que le nom de *Taurentum* ne peut convenir aux ruines qu'on voit aux Lèques, puisque cette ville a été détruite de fond en comble dès le 2.<sup>e</sup> siècle. C'est là le sentiment de Marin qui a fait une étude particulière des lieux. Voici ses expressions:

«Rien n'indique la révolution qui anéantit cette colonie. Des tombeaux, des vases cinéraires, des instrumens de sacrifice, des lampes ... annoncent des temps fort anciens et ne déterminent aucun temps fixe; mais le flambeau de la critique pourra nous éclairer, au défaut des lumières qui

Mémoire sur  
Tauroentum

nous manquent. J'examine les médailles de Tauroentum, je vois des Vitellius, des Vespasiens, des Trajans, des Antonins, des Marc-Aurèles, des Faustines et des Alexandres-Sévères: on ne m'en présente point des règnes suivans. Ces dernières sont en plus grand nombre et les mieux conservées, et je conclus que Tauroentum a été détruit au commencement du 3.<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, sous Alexandre Sévère. Cette opinion ne pourra être combattue que par des monumens des temps postérieurs.» Dans une note à cet article Marin continue:

«Parmi toutes les médailles que j'ai pu me procurer ou que l'on m'a montrées, il n'y en a aucune postérieure à ce prince (Alex. sévère) on pourrait cependant en trouver des règnes suivans, sans que cela détruisit mon opinion. M. A. Guion, homme très-éclairé, qui possède auprès des ruines, une maison de campagne qu'il habite une partie de l'année, m'a attesté n'avoir vu aucune médaille postérieure à Alexandre-Sévère.»

Or puisque la ville dont on voit les ruines aux environs des Lèques, n'existait plus dès le 3.<sup>e</sup> siècle, il est certain que les historiens du 4.<sup>e</sup> siècle et des siècles postérieurs qui nous racontent les événemens passés à Tauroentum, veulent désigner toute autre ville. Quelle est-elle? C'est Toulon. Je le prouve.

Au milieu du 5.<sup>e</sup> siècle, Taurentum étant tombé au pouvoir des barbares, l'Evêque fut massacré avec Deutère et beaucoup de fidèles. *Cùm autem invasissent Taurentium, immolaverunt cum B. Gratiano prædicando in ecclesiam ad populum, suum socium Deuterium cum multis aliis.*

Inst. Desiderii.

Un historien du moyen âge pour lequel Marin témoigne le plus grand respect, ne nous dit-il pas que les Sarrasins détruisirent Tauroentum? Il est évident que ce ne peut être le lieu des Lèques, puisque Mahomet ne parut que plusieurs siècles après sa destruction, et que les Maures ne

Mémoire sur  
Tauroentum

commencèrent leurs ravages dans la provence que dans le 8.<sup>e</sup> siècle. Aussi Marin qui ne se doutait pas qu'un autre lieu eût jamais porté le nom de Taurentum, exprime son étonnement sur cette assertion avancée par un auteur estimable. On voit donc reparaître Tauroentum après la destruction de la cité des Lèques. Et nous avons de très-fortes preuves outre celles que nous avons alléguées, qui nous portent à ne point douter que ce nom convient exclusivement à Toulon.

Cette dernière ville compte parmi ses Evêques, Gratien I et Gratien II; l'un vivait dans le 1.<sup>r</sup> siècle et l'autre dans le 5.<sup>e</sup>. Le siège de ces deux évêques est tantôt appelé Taurentum et tantôt Toulon, selon que les auteurs employaient le nom primitif de la ville ou celui qu'elle reçut dans la suite: mais il est impossible de ne pas les identifier. Gratien I. nous est connu par un ancien martyrologe M. S. de Venise, conservé précieusement dans cette ville, lequel porte:

*Gratianus episcopus Telonensis missus à B. Cleto successore divi Petri. Multi allucinantur: putant enim fuisse episcopum Turonensem. Tolonium enim est civitas propè Massiliam.* Primus, évêque de Châlons, dans son martyrologe en parlant du même Gratien, dit: *Tauroentium narbonensis Gallix civitas propè Massilimam; hinc Gratianus discipulus sancti Cleti ... migrat.* Le martyrologe gallican emploie les mêmes expressions: *sic Cleti papæ et martyris, Petri cooperitoris et successoris, Gratianus discipulus apud Tolonium in provinciâ.* Le rapprochement de ces citations ne nous

Marty. M. S. Venise.

Marty. de Primus.

Marty. Gall. page 1039.

prouve-t-il pas d'une manière satisfaisante que Toulon est un même lieu que Tauroentum? Gratien II, que j'ai dit plus haut avoir été massacré à Tauroentum, est compté par Antoine du Blanc, prévôt de la cathédrale de Toulon et homme d'une très-grande érudition, parmi les évêques de cette ville.

Voici ses expressions; *Huic successit Gratianus tempore Zenonis imperatoris scripsit in genesim.* Les auteurs anciens, loin d'être contraires à notre opinion, la favorisent dont: et la fortifient.

Séries épisc. Tolon.  
Paris. anno 1621

Si parmi les anciens nous interrogeons ceux qui se sont plus particulièrement attachés à la géographie, tels que: Apollodore, Strabon, Ammien d'Héraclée, Jules-César et autres, nous ne trouvons dans leurs

Plin. hist. mundi.

écrits rien qui puisse favoriser l'opinion de M.<sup>r</sup> P. Tous ces géographes ne nous ont laissé sur la partie littorale de Marseille à Nice qu'un aride catalogue des lieux les plus importans ne nous donnant aucun détail sur leur véritable position, comme dit Pline: *locorum nuda nomina.* Aussi cette contrée est sans contredit celle dont on connaît le moins et les peuples qui l'ont habitée et le nom et la place des cités nombreuses qui bordaient la côte. Ces villes étaient, par leur position, plus souvent exposées aux fréquentes incursions des barbares, que celles qui étaient dans l'intérieur des terres. Aussi les révolutions qui s'y sont opérées, ont dû leur apporter de plus grands changemens, de telle manière que Danville regarde comme impossible de fixer avec exactitude la correspondance des noms anciens avec les noms modernes. M. P. ne peut donc s'appuyer sur les géographes anciens.

Sera-t-il plus heureux en invoquant en sa faveur les modernes? Je ne le pense pas.

La divergence des géographes modernes nous laisse dans la plus grande incertitude sur le nom et l'emplacement des villes de la côte. Danville place Alconis à Aigue-bonne, Papon à Cavallaire. Quelques géographes placent Olbia à Eoubes, d'autres à Hières, etc. Citharista a été mis successivement à Ceireste, à Toulon, dernièrement on l'a cru à la Ciotat, quoi qu'il ne soit fait mention de ce bourg pour la première fois que dans le 16.<sup>e</sup> siècle. Et combien de villes encore, dont on ne soupçonne pas même le gissement!

A l'aide de données plus certaines sur *Telo Martius*, les géographes modernes l'auraient-ils fixé unanimement à Toulon? Point du tout. L'opinion contraire compte des hommes du plus grand mérite: Papire Masson, J. Raymond Soleri, le P. E. Isnard, Sanson, d'Ablancourt, César Nostradamus, Wosseling et autres pensent que le nom de *Taurentum* convient à Toulon et par là ils rejettent celui de *Telo Martius*. Le P. Hardouin, Pigagnol de la Force etc. croient que Toulon est le *portus citharista*. L'accord des géographes modernes sur le nom primitif de Toulon n'est donc pas plus unanime que celui des anciens.

La conclusion la plus naturelle de ce doute ou de cette incertitude, est d'avouer que, puisque les monumens des auteurs anciens ne nous suffisent point pour déterminer où était Tauroentum, le moyen le plus sûr pour parvenir à un certain degré de probabilité, est de consulter les traditions anciennes du pays, qui sont dans ce cas, infiniment précieuses: car en supposant les faits altérés, le nom du lieu où ils se sont passés, n'a pu être dénaturé au point de devenir méconnaissable. En conséquence l'opinion de Raymond de Souliers, du P. Isnard et autres, qui est appuyée sur une semblable tradition, favorisée encore par divers auteurs anciens, forme une autorité capable de renverser celle de tous ceux qui, loin de cette ville, voudraient en pénétrer les premiers âges. Il est donc plus conforme aux règles d'une sage critique de placer Toulon à *Tauroentum*, qu'à *Telo Martius*.

Pour nous convaincre que le nom de Tauroentum ne peut convenir à Toulon, M.<sup>r</sup> P. nous donne le récit des ruines vénérables qui couvrent la plage des Lèques, «Si à ces preuves, dit-il, on ajoute que ce lieu porte encore aujourd'hui le nom de *Tarento*, pourra-t-il rester quelque incertitude?»

La preuve ne me paraît pas péremptoire. Les ruines antiques que l'on trouve à un mille, Est des Lèques, les quais, les aqueducs, les colonnes et les autres monumens que le sable couvrait, annoncent à la vérité les traces d'une ville fort-ancienne; mais a-t-on la moindre garantie que ce fut la ville de Tauroentum? Parmi les médailles et les inscriptions que l'on a trouvées, y en a-t-il une seule qui l'indique? Non. Ces ruines ne prouvent donc rien en faveur de M. P. Quant au nom de *Tarento* que le peuple des Lèques donne à ce lieu, il ne prouve pas davantage. Pour que ce témoignage fût de quelque force, il faudrait prouver que, dans une tradition non interrompue, on l'a toujours appelé de ce nom; et je doute bien que l'on fournisse jamais une pareille preuve. Marin nous avertit que le voisinage de *Tarento* *très-peuplé aujourd'hui était désert autrefois*, il est, du reste, facile à comprendre à quelle époque les habitans des Lèques et des campagnes voisines donnèrent le nom de *Tarento* à ces débris. Cette ville après avoir été pendant plus de treize siècles ensevelie sous les sables, fut découverte le siècle dernier. Les savans la visitèrent en foule. Des fouilles furent faites sur divers points et le succès couronna l'attente des curieux; mais quel nom pouvaient-ils donner à une ville dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence? En considérant le nom des villes de la côte, ces savans s'aperçurent qu'aucune d'elles ne s'appelait *Tauroentum*, et ignorant la cause qui avait fait quitter ce nom à Toulon, ils donnèrent au lieu voisin des Lèques le nom de *Taurentum*. Les habitans de S.<sup>t</sup> Cyr et des campagnes environnantes excités par la curiosité et par l'appât des trésors y accoururent aussi, et bientôt ils retinrent le nom que les hommes instruits donnaient à ces lieux, la multitude de voyageurs qui chaque jour étaient obligés de se faire indiquer la route ne contribua aussi pas peu à propager parmi ce peuple le nom de Tauroentum et par une légère altération *Tarento*.

M. Taur. page 40.

Si ces raisons pouvaient laisser quelques doutes sur mon assertion, il me suffirait, pour les dissiper, d'assurer que, d'après la connaissance que j'ai acquise de la topographie du lieu, cette ville n'a jamais pu être qu'un mouillage et non un port malgré les vestiges de quais, qu'on y rencontre.

On voit donc que la dénomination de *Tarento*, ne tire pas à conséquence contre notre opinion, et qu'elle nous laisse dans la même incertitude que M. P. croit avoir dissipée entièrement.

M. Toulousan, si avantageusement connu par son zèle infatigable, propose une autre objection qu'il est bon de ne point passer sous silence, pour bien convaincre nos lecteurs que, n'ayant d'autre désir que d'atteindre la vérité, nous ne laissons échapper aucune des difficultés que l'on peut faire à notre opinion, sans donner des raisons qui puissent les aplanir.

«Vers l'embouchure d'un ruisseau, aujourd'hui obstrué par les sables, se trouvait le bourg de *Tauroentum*. Les bastides de ce quartier sont encore appelées *leis Taureous*.»

Statist. des B. du Rhône  
T. 2. p. 226.

La difficulté ne me paraît qu'apparente. Marin, comme je l'ai dit, assure que le voisinage de *Tarento*, très-peuplé aujourd'hui, était désert autrefois; il a fallu d'abord que quelques familles s'y soient établies sur différens points qui sont devenus ensuite le centre de plusieurs habitations. Quand une unique famille s'est multipliée considérablement, les petit-fils ont bâti à côté des toits de leurs ayeux et ce groupe de maisons a reçu le nom patronimique de ceux qui l'occupaient. C'est ainsi que se sont formés dans les environs de Solliès, *leis Aiguiers*, *leis Senès*, *leis Toucas* etc; à Pierrefeu, *leis Vidaous*, à Mazaugues, *leis Gras* etc. etc.

De même, aux environs de la Cadière, de la Ciotat, des Lèques etc. le nom de *Taoureou*, Taurel en français, n'y est pas rare, il est même fort répandu aux Lèques ainsi que les *Aiguiers*, les *Senès*, les *Toucas*, le sont à Solliès. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'une famille du nom de Taurel se soit fixée à l'embouchure du ruisseau qui vient des Baumelles et que dans la suite pour distinguer cette habitation ou ce quartier des nouvelles bastides qui se formaient aux environs, on l'ait appelé du nom de *Taoureous* leurs habitans.

Suivons l'auteur de la notice: «à l'opinion que je viens de combattre (c.a.d. que Toulon n'est pas Tauroentum) se rattache une tradition chère à

Recherche sur l'Origine

quelques personnes plus pieuses qu'éclairées.» Lorsqu'on saura que cette tradition est celle de l'arrivée de Lazare, Maximin, Cléon et autres, on soupçonnera ce jugement d'être un peu hasardé et même trop bref et trop décisif. Jusqu'à ce jour ceux qui avaient mis en doute cet évènement avaient respecté le nombre et le mérite de ses défenseurs. Hégésipe, Democarès, Gélase, Baronius, Génébrad, Antoine du Blanc, André de Saussay, auteur du Martyrologe Gallican, Guesnay etc. étaient de ce sentiment. N'est-ce pas être un peu trop sévère que d'appeler ces écrivains respectables, *des hommes plus pieux qu'éclairés*? L'autorité des Martyrologes Romain et Gallican ne mérite-t-elle pas quelque considération? L'adhésion que l'église générale a donnée au brévière romain dans plusieurs époques, notamment la bulle de Pie V qui dit, qu'on en a retranché tout ce qui était faux ou incertain, *Remotis his quæ aliena et incerta sunt*, n'imprime-t-elle pas quelque force à cette croyance et un certain respect qui ne permet pas de traiter si légèrement ses défenseurs? Avec quelle autorité M. P. vient-il la renverser? Avec celle de Dulaunoy qu'il nomme à la vérité *savant et judicieux*. L'opinion contraire ne compte-t-elle pas aussi des hommes d'un mérite au moins égal? Les auteurs de la vie de Dulaunoy le regardent comme un homme qui avait, il est vrai, de vastes connaissances, mais dont les *raisonnements ne sont pas toujours justes*. Est-ce à cause de son opinion qu'on le regarderait comme judicieux? Mais son caractère original et la nature des conférences qu'il tenait chez lui doivent nous mettre en garde contre ses décisions. Il était si bien connu de ses contemporains, qu'ils le surnommèrent, *le dénicheur des saints*. Le curé de S.<sup>t</sup> Roch disait à son égard: *je lui fais toujours de profondes révérences de peur qu'il ne m'ôte mon S.<sup>t</sup> Roch*. Le parlement d'Aix ordonna par arrêt de 1644 la suppression de son écrit qui combattait l'arrivée de S.<sup>t</sup> Maximin. Je pense donc qu'on ne regardera pas l'arrêt de Dulaunoy comme sans appel.

de Toulon.

Dict. hist. soc. de gens de lettres.

L'auteur des *Recherches sur l'origine de Toulon* passe à d'autres considérations: je pense, dit-il, que cette ville est du moyen âge, parce qu'elle ne présente sur son sol et celui de ses environs aucun monument antique. La raison est spécieuse, il faut en convertir; mais enfin elle n'est que négative, ainsi elle ne prouvera jamais rien, elle ne pourrait tout au plus que devenir un préjugé en faveur de l'opinion contraire à la nôtre.

Examinons néanmoins si Toulon ne présente point de monumens antiques et si lors même qu'on n'en trouverait aucun, l'on pourrait en conclure qu'il est moderne.

Nous partagerons les monumens en trois classes; édifices, médailles, inscriptions.

Toulon ne peut offrir à notre admiration des tours, des arcs de triomphe, des cirques, des temples etc. qui, en nous garantissant son antiquité, nous fassent connaître le goût des beaux-arts dans cette ville. Rien n'a pu échapper à l'empire du temps et aux révolutions nombreuses dont elle a été le théâtre. Et même on ne peut que difficilement concevoir les maux affreux qu'elle a éprouvés jusqu'au règne de Henri IV. Lorsque, par les soins de ce prince, Toulon eût été mis en état de se garantir des incursions soudaines des Sarrasins, on l'agrandit; des quartiers entiers furent rasés pour l'embellir ou le défendre, d'autres coupés pour l'alignement, de sorte qu'il ne nous reste presque rien de l'ancienne ville et toutes les rues ont éprouvé de tels changemens qu'on y trouverait peu de maisons qui pussent offrir 4 ou 5 siècles d'antiquité. Que reste-t-il à Marseille, elle-même, cette bien-aimée des Grecs et des Romains, de tous les édifices dont ils ne manquèrent pas sans doute de l'embellir? Rien. La tradition vient suppléer à notre perte et nous donne la garantie qu'il existait dans Toulon plusieurs édifices qui ne pouvaient avoir été construits qu'avant le 1.<sup>r</sup> siècle.

Les archives de la ville font mention de divers temples érigés à des divinités du paganisme. Il y en avait un consacré à *Apollon* qui nous est connu par trois passages des archives, les deux premiers peuvent moins supporter les assauts d'une critique rigoureuse. C'est pourquoi je ne présenterai que le dernier

Grand rep.

qui est recueilli dans un siècle où nos archives commencent à prendre beaucoup d'ordre et de suite. Je le cite tout entier parcequ'il vaut à lui seul de longues preuves. «Une armée turque ayant fait descente au port dit *des Troyens* au rivage de la Coubué ou de l'Eigoutier, sortit sur les neuf heures du soir dans le mois d'août 1225, vint donner l'alarme du côté du *palais des Romains*, tandis que les vaisseaux à la faveur de la nuit avaient approché de la ville et mis du monde à terre du côté de la porte des Idoles *d'Apollon*. N'ayant point trouvé de résistance, ils se rendirent maîtres de la place sur les minuit, et il n'y eut que ceux qui se trouvèrent dans le *palais des Romains*, dans la tour *des Phocéens* et celle de S.<sup>t</sup> Vincent qui furent sauvés.» Or puisque la tradition est un flambeau qui répand sa clarté jusques dans les âges les plus reculés, le seul passage précité, ne nous donne-t-il pas des conclusions très-favorables sur l'existence de Toulon avant le 2.<sup>e</sup> siècle? Je m'abstiens donc de leur donner un plus grand développement, chacun est capable de les apprécier. Ce qui est encore digne de remarque, c'est que toutes mes recherches, loin de me détromper sur l'existence des lieux que je viens de nommer, n'ont fait qu'accroître ma conviction. Il est dit encore dans les archives que l'ancienne église de S.<sup>t</sup> Vincent fût élevée sur les ruines d'un temple consacré aux idoles romaines, ainsi que le palais Royal de la ville, qui était occupé par le Gouverneur, et qui depuis a été remis aux Pères Dominicains; mais je n'ai pas de preuves assez victorieuses pour en garantir la tradition d'une manière aussi satisfaisante.

L'inscription se trouve en caractères gothiques, nous la rapportons en caractères ordinaires parce qu'il nous importe seulement d'en connaître la teneur.

QUI TUMULUM CERNIT CUR NON MORTALIA SPERNIT. S. ANNO INCARNATIONIS DNI. MILLO CCXXX NONO NONAS JULII OBIIT DNS

GAUFRIDETUS DNS. TRITIS ET TOLONIIN PACE EJUS AIA. REQUIESCAT.  
ITEM. OBIIT DNA. GUILLELMA UXOR DNI. GAUFRIDETI. ANNO DNI. ANNO CC  
TRIGESIMO CARTO X. K. SEPTEMBRIS OBIIT DNS. GISBERTUS DE BAUCIS. SIT  
NOT. CUIS QUOD DNA. SIBILIA FECIT FIERI HOCC SEPULCRUM AVE MA.

L'existence du temple du *dieu Ammon* tout extraordinaire qu'il paraisse d'abord est mieux constatée:

«En 1181, le Comte Raimond fit entièrement détruire les restes de ce temple, parce qu'il était trop rapproché des fortifications, et il fit élever à côté une tour qu'on nomma *la Tour d'Ammon*.»

Arch. grand rep.

En 1232 plusieurs citoyens s'étant rendus coupables d'un homicide sacrilège, par arrêt du Gouverneur, furent pendus aux arbres qui étaient à la place *du Dieu Ammon*. Enfin en 1621 par convention entre la Communauté de Toulon et l'hospice S.<sup>t</sup> Esprit, la Communauté céda, en paiement de 2988 fr. qu'elle devait à l'hôpital, la faculté de construire une hâle à la place du *Portal Ammon*, avec droit de mesurage. Bien des faits historiques généralement accrédités reposent sur des preuves moins certaines. Le culte d'un pareil dieu étonne sans doute, mais la surprise cesse quand on fait attention à la diversité des peuples qui ont successivement relevé cette ville de ses ruines, et qui naturellement ont dû y introduire avec eux leurs principales divinités. Je présume que le culte d'Ammon nous venait des Egyptiens, chez lesquels ce dieu était particulièrement honoré et avec lesquels plusieurs villes des environs de Marseille avaient des cérémonies religieuses communes. *Voyez Papon, tome 1., page 409, et Bouche, tome 1. page 108.* Il est donc vrai de dire que, quoique aucun des édifices antiques ne subsiste, on ne peut point en conclure que l'origine de Toulon date des siècles voisins du nôtre.

Arch. com.

Valere. max.

Pourrait-on le conclure avec plus de vraisemblance de la petite quantité de médailles que l'on rencontre sur son sol? Non. Parce que les révolutions arrivées sur notre territoire ont mis de grands obstacles à trouver les objets qu'il peut recéler. Il suffit d'examiner les hautes montagnes qui entourent la ville: elles sont devenues entièrement chauves par les longs services qu'elles ont rendus aux habitans dans la suite des siècles qui nous ont précédés. Lorsque les mélèzes qui les courraient eurent été arrachés, la vigne et l'olivier les remplacèrent. Bien des siècles ont dû s'écouler avant que ces montagnes aient pu prendre cet aspect hideux qu'elles offrent aujourd'hui; elles ne sont plus qu'un aride rocher incapable d'ouvrir son sein à toute végétation. Rien ne s'anéantit dans la nature. Que sont devenues les terres immenses qui les recouvraient? La plaine les a reçues et avec elles une grande quantité de petites pierres, qui ont formé un nouveau terrain sur l'ancien composé de brèches ou de poudingues, de sorte que le sol primitif a été entièrement caché par le second qui présente les plus grands obstacles. Je puis confirmer ce que j'avance par l'observation. Les objets antiques, tels que tombeaux, vases, etc. dont je parlerai plus bas n'ont été trouvés au pied de ces montagnes qu'à plus d'une toise de profondeur au dessous de la terre végétale, dans le déblais de la grande route d'Italie.

Malgré ces difficultés, peut-on assurer que le territoire de Toulon n'offre pas de médailles? On ne peut point l'assurer: et lors même qu'on le pourrait, une pareille assertion ne prouverait rien.

D'abord, on ne peut assurer que le terroir de Toulon ne présente point de médailles. Il est vrai que de nos jours on n'en exhume plus de fréquens amas, comme il arrive dans les ruines isolées et dont on n'a jamais remué

Mem. Taur.

les cendres antiques, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui dans plusieurs villes de la Grèce. Le siècle dernier nous en offre aussi un exemple bien frappant. Marin nous dit que lorsqu'on eut découvert les ruines qui sont aux Lèques, on y trouva une quantité si prodigieuse de médailles, qu'un seul particulier en possédait un sac, tandis qu'il faut à présent faire beaucoup de recherches pour en trouver une seule: mais enfin dans Toulon, elles ne sont point aussi rares qu'on pourrait le présumer. Plusieurs agriculteurs, avec lesquels j'ai eu des rapports, m'ont assuré en avoir trouvé dans des vases de terre, qu'ils les avaient données à leurs enfans, parce qu'ils n'en fesaient nul cas. Dans ma jeunesse, on en trouva plusieurs dans ma propriété; elles étaient si fortement adhérentes, qu'on ne put les détacher qu'à coup de marteau. C'est dans le même lieu qu'en 1817 je trouvai un Tibère, un Galba, un Vespasien bien conservés. Prétendrait-on que les médailles éparses ne prouvent rien en faveur de l'antiquité de cette ville? Cela pourrait être vrai, si l'on n'en trouvait que rarement; mais pour nous donner une juste idée de la quantité prodigieuse de médailles que le sol de Toulon renferme encore dans son sein, quoique le nombre diminue chaque jour, il ne faut que consulter les marchands, chez lesquels le petit peuple, qui fait une partie des travaux de la compagnie, vient acheter les objets les plus nécessaires à la vie. On est surpris de la quantité des médailles qu'il introduit dans la monnaie surtout en hiver. Nos bassins d'église, que l'on passe aux premières messes, nous en offrent aussi beaucoup.<sup>[1]</sup> Retirées du commerce par des personnes plus délicates, elles sont vendues aux fondeurs de cuivre, entre les mains desquels j'en ai rencontré des tas de douze à quinze livres qui allaient être jetées dans le creuset. Il faut encore considérer que les médailles des deux premiers siècles y sont les plus communes. Avec de pareilles données, si l'on se rapproche des âges, où nos pères firent les premiers défrichemens pour planter la vigne et l'olivier, ne conçoit-on pas qu'ils ont dû en trouver une quantité incalculable, puisque après tant de siècles et de bouleversemens il n'est pas rare d'en rencontrer encore? Ce qui étonne, c'est que dans l'étroite circonscription du terroir et avec la culture annuelle de nos terres, il s'en présente encore une seule. Pourquoi nos anciens ne nous ont-ils pas conservé le souvenir des précieuses découvertes qu'ils firent en ce genre? Ils furent trop peu amateurs des beaux-arts. Dans ces trouvailles ils appréciaient bien

plus la matière, que les avantages que les lettres en pouvaient retirer. Fortuitement j'appris il y a quelques mois une découverte de cette nature fort-intéressante: je l'ai recueillie de la bouche même de M. Morel, ancien directeur des chemins. En faisant en 1784 le déblais pour construire la route d'Italie, il trouva environ 160 tombeaux qui presque tous renfermaient des lampes, des vases, des urnes, et une ou deux médailles qu'il garda avec soin; la maison de M.<sup>r</sup> Morel, possesseur de ces divers monumens, ayant été dévastée dans le vandalisme révolutionnaire de 1793, ces monumens précieux furent brisés ou dispersés ainsi que les papiers qui renfermaient des notes sur ces objets intéressans, devenus pour nous comme n'ayant jamais été. Cette dernière perte ajoute à la douleur de ne point connaître les belles découvertes que nos pères durent faire et qui sont aussi perdues à jamais pour les générations futures.

C'est donc avec raison, que j'ai pu assurer que le nombre de médailles que les environs de Toulon nous offrent, n'est point fort petit, et que quand il le serait, on ne pourrait pas en conclure que cette ville est moderne.

Si Toulon cache son origine sous les voiles d'une haute antiquité, on devrait, dira-t-on, y voir du moins des inscriptions, si fréquentes à Arles, Aix, Marseille etc. Ces monumens par la grosseur de leur volume semblent promettre, mieux que les médailles, de parvenir à la postérité.

Je pense qu'il a dû s'en trouver dans les diverses réédifications de la ville; mais je ne suis nullement surpris qu'on n'en rencontre plus. Le génie du malheur semblait planer continuellement sur Toulon, et nos pères étaient bien plus occupés à défendre leurs foyers qu'à cultiver les sciences. Exiger d'eux qu'ils aient conservé des inscriptions, c'est vouloir leur attribuer plus de connaissances qu'ils n'en avaient. Rencontraient-ils des pierres tumulaires ou autres, elles avaient le sort commun des pierres brutes et elles trouvaient leur place à la première bâtisse. Une seule a échappé à la destruction générale, encore est-elle du moyen âge. Elle a dû sa conservation à l'ancienne tour de l'horloge (tour des Phocéens) à laquelle elle était adossée. La voici telle qu'on la voit; encore sur la façade extérieure de cette tour devenue la chapelle des fonts baptismaux de l'église S.<sup>te</sup> Marie.

Plusieurs Comtes de Toulon et autres personnages remarquables s'étaient fait élever de superbes tombeaux dans la même église. Que sont devenus les marbres qui les décoraient et qui, en nous transmettant des faits ou des noms précieux à l'histoire, auraient fait connaître en même temps les progrès des beaux-arts pendant cette période de siècles? Hélas! ils ne sont plus. Ceux qui existent encore sont destinés à servir de marche à la chapelle de S.<sup>t</sup> Joseph de cette paroisse. Les restes de sculpture que l'on aperçoit sur une des faces nous indiquent seuls leur première destination. Chacun peut s'en convaincre à la première inspection. Peut-on en conséquence raisonnablement exiger que nos pères aient eu la pensée de nous transmettre des pierres qui n'auraient porté que quelques caractères barbares? N'avons-nous pas vu un vandalisme au moins semblable se renouveler de nos jours dans Toulon, lorsqu'on a détruit le monastère des Dominicains appelé le grand Couvent? Que d'inscriptions précieuses qui ornaient le pavé de son église ont été brisées ou perdues! Que sont devenues les épitaphes qui couvraient les cendres de plusieurs de nos évêques? Que sont devenues les inscriptions de Pierre de Marville, de Thomas Jacomet et autres prélats qui ayant appartenu à ce monastère avaient voulu y être inhumés? Elles ont été enveloppées dans un même sort. Or si dans le 19.<sup>e</sup> siècle qui revendique seul le droit d'avoir des lumières, dans ce siècle qui se dit l'ami et le protecteur des lettres, on a ainsi traité ces respectables et précieux monumens, que pouvons-nous reprocher à nos pères, qu'on se plaît à nous dépeindre comme plongés dans la plus grossière ignorance?

Quoique Toulon n'offre point d'inscriptions antiques, on ne peut donc pas en conclure qu'elle n'est pas ancienne.

L'auteur *des Recherches sur l'Origine de Toulon*, sentant toute la force de l'objection que peut faire contre son hypothèse tout homme qui connaît la localité, s'adresse à lui-même cette demande: Comment a-t-il pu arriver que les Celtes et les Liguriens, peuples navigateurs et commerçans, aient méconnu les avantages et la position de Toulon, qu'ils n'aient pas été portés à s'y fixer par la douceur du climat, la sûreté de son port et de ses rades, la beauté de ses eaux et les ressources qu'offre son terroir? Il répond:

«Que l'espace qu'occupe aujourd'hui la ville était un marais et que cette plage infecte, resserrée entre la mer et de hautes montagnes étaient peu propre à inviter les étrangers ou les naturels à s'y établir.... On en trouve la preuve dans les terrains qui avoisinent la ville tant du côté de l'Est que celui de l'Ouest.»

Une pareille réplique est séduisante; mais examinons si elle est vraisemblable. Des marais pouvaient-ils être un obstacle à l'établissement d'une ville dans ces siècles reculés? Par la connaissance que j'ai acquise de la localité, les marais de Toulon ne pouvaient occuper que peu d'espace; mais ce léger inconvénient était racheté par des avantages infiniment précieux, qui ne pouvaient être méconnus par les naturels du pays voisin et ne pas s'offrir au premier aspect de tant d'aventuriers qui cherchaient un asile dans notre climat. Marseille, les Lèques etc. avaient de très-vastes marais, dont la place a conservé le souvenir dans le nom de *la Palud* qui lui a été donné. Ils n'empêchèrent pas néanmoins qu'on s'y établît dans une très-haute antiquité. Pourquoi auraient-ils été un si grand obstacle pour les déterminer à se fixer à Toulon? Approfondissons mieux la question.

Est-il bien vrai que *l'espace qu'occupe aujourd'hui la ville était un marais* et que *la plage fut infecte*, on ne peut soutenir une pareille assertion.

Car d'abord Toulon est-il bâti sur des marais? Prenons la circonscription de cette ville après le

règne de François I.<sup>r</sup> et avant celui de Henri IV, ce qui nous donne son agrandissement moyen. Les remparts longeaient la rue des Chaudronniers où il devait y avoir une porte vers le palais de justice qui conduisit *au Bourg de la Savonnerie*. A la rue du Pradet il y avait un autre portail appelé *Portalet* qui conduisait à un bourg de ce nom. A la Halle il y avait le portail *d'Ammon* qui conduisait au *Bourg* de N. D. de l'Humilité; les remparts ceignaient la ville vers le pavé d'Amour en descendant au Cours: par des portails placés à diverses distances on entrait dans les faubourgs *S.<sup>t</sup> Michel, S.<sup>t</sup> Lazare, S.<sup>te</sup> Catherine* de la *Lauze* ou des *Cauquières*.<sup>[2]</sup> que l'on considère avec soin tout cet espace; on n'y trouvera pas la moindre trace de marais. Le terrain y est au contraire de nature très-aride, et loin d'avoir jamais été occupé par les eaux de la mer, les puits que l'on y a creusés presque dans chaque maison sont d'une eau excellente. La ville est d'ailleurs dans un plan très-incliné, puisque, malgré l'abaissement que le pavé de S.<sup>te</sup> Ursule éprouva en 1622, il reste encore au niveau des toits de l'hôtel-de-ville. Je demande donc si ce n'est pas s'éloigner un peu trop des règles de l'hydraulique, que de supposer que ce terrain a pu être un marais, et si l'on pouvait y creuser *des fossés que les eaux de la mer pussent facilement remplir?* Pour un plus grand droit, étendons la circonférence de la ville, prolongeons-la jusques aux remparts actuels. Considérons le terrain des glacis, celui surtout qui vient d'être enlevé pour construire les casernes de la porte d'Italie qui est la partie où l'on pourrait plus vraisemblablement soupçonner qu'il y a eu des marais, et l'on se convaincra que le sol est partout le même, c'est-à-dire aussi aride, aussi pierreux que celui des lices. Il ne pouvait donc y avoir des marais dans le plan qu'occupe Toulon.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête à refuter des difficultés que l'on pourrait élever sur les quartiers neufs, c'est-à-dire, depuis *le Champ de Bataille* jusqu'à la porte de France, parce que l'étendue n'est pas assez considérable, pour croire qu'un marais qui l'aurait occupée eût pu altérer l'air atmosphérique de la ville. Puisque nous voyons que dès le commencement du 14.<sup>e</sup> siècle les Dominicains y avaient établi leur communauté, et qu'une Comtesse de Provence ne leur donna le local qu'ils occupaient avant l'époque désastreuse pour tous les monastères, que parce qu'ils étaient trop exposés aux incursions des barbares. D'ailleurs, quoique à peu de profondeur on découvre les eaux de la mer qui se mêlent avec celles des sources abondantes d'eau douce, suite nécessaire de la proximité de nos montagnes, on voit néanmoins que la surface du sol est de même nature que le reste du terroir.

En second lieu, la plage était-elle infecte, existait-il des marais au tour de la ville? Il n'y en avait aucun, et quand même il y en aurait eu, ils ne pouvaient pas l'infecter. En effet ces marais ne pouvaient se trouver que hors de la porte de France ou hors de la porte d'Italie, c'est-à-dire ou à Castignean ou à la *Rode*; mais nous savons qu'il n'y en avait pas dans ces deux endroits.

Personne n'ignore que c'étaient deux baies. La 1.<sup>re</sup> fut comblée à peu près sous le règne de Henri IV. On y déposa la vase de l'ancien port, ce qui fit donner à ce lieu le nom de l'appareil dont on se servit pour son curage, voilà pourquoi l'on y voit encore un dépôt marin qui va aboutir au *cimetière des Romains*. Le quartier de Castignean était aussi une baie qui, s'étendant vers la Beaumette, s'enfonçait jusqu'au château de Missiessi (quartier d'Entrevigne) où l'on voyait encore il y a peu d'années des anneaux pour amarrer les bateaux. Lorsque sous Louis XIV on creusa le port de la marine royale, la vase fut déposée à Castignean, ce qui a fait appeler ce quartier *leis Fangos*. Les côtés Est et Ouest adjacens à la ville n'étaient donc point des marais dans leur origine. Un coup d'œil rapide jeté sur la plage de Toulon nous en convaincra mieux encore et nous expliquera la cause de ceux que l'on y aperçoit maintenant. La mer fait chaque jour des progrès dans nos terres. Il n'y a pas un demi-siècle que le fort S.<sup>t</sup> Louis était de plusieurs toises reculé dans les terres, tandis qu'à présent il est enfoncé à plus de 20 toises dans la mer, les précipices affreux qui couronnent la chaussée du fort de la Malgue, les masses d'énormes rochers qui sont tombés dans les flots, ne nous annoncent-ils pas que l'eau envahit chaque jour une portion du rivage? Ces ravages ne sont pas moins rapides dans la partie Ouest de Toulon. Le mur que l'on avait élevé à Castignean vers la Beaumette pour retenir la vase et arrêter les progrès de la mer, et contre lequel elle venait se briser il n'y a que 15 ou 18 ans, a maintenant disparu et les eaux s'étendent à plus de 10 mètres au delà de ce mur. Le pont jeté sur la même route est devenu un môle dont on pourra bientôt faire le tour sur une barque.

Je pourrais par des preuves non moins palpables soutenir que cet envahissement de la mer s'étend dans tout le golfe de la Seine. Cela posé, on conçoit facilement que la mer ayant filtré dans cette vase l'a détremmée et en a bientôt fait un marais; mais il nous reste la conviction qu'avant le règne de Louis-le-Grand ces marais ne pouvaient exister. Quand même on les supposerait, pouvaient-ils détourner soit les naturels, soit les barbares vagabonds de fixer un établissement dans cette plage? Est-il dit aux archives que dans les siècles derniers, des miasmes ou des exhalaisons infectes aient ravagé cette cité? Point du tout. Toulon est une des villes où l'air est le plus sain. Or puisque, ainsi que je l'ai prouvé, les marais n'ont dû s'étendre qu'en progression directe des temps, il est évident que les siècles les plus éloignés du nôtre, en souffrirent le moins. Si les marais ne nous incommode pas maintenant, ils auraient encore moins incommodé les premiers habitans, il y a vingt siècles. Je ne parle pas du quartier du Mourillon, où il y avait des salines qui ont subsisté jusqu'après le 15.<sup>e</sup> siècle, parce que les vents Ouest, Nord-Ouest, Nord et Nord-Est, qui sont les plus ordinaires, auraient rejeté dans la mer les miasmes qui n'auraient nullement nui aux habitans. D'ailleurs la distance du Mourillon à la ville est assez considérable.

Registre du Lavad.

Arch. de l'hosp. S.<sup>t</sup> Esprit.

*Idem.*

Arch. com. Reg. de l'hos.

*Idem.*

*Idem.*

Passons à la 2.<sup>e</sup> raison qui, d'après le même auteur, aurait dû mettre un obstacle à l'établissement d'une colonie sur le sol de Toulon et écarter de ses bords, soit les naturels, soit les hordes errantes qui vinrent tant de fois chercher un asile dans la partie méridionale de la Provence. M. P. l'a déduit de la vaste étendue de la rade et de l'étroite circonscription du terroir.

Quels motifs ont amené du nord, dès la plus haute antiquité, ces essais de barbares, fléaux des climats tempérés? Est-ce l'appas de l'argent ou le désir d'établir des rapports de commerce? Non. Ces motifs ne peuvent exister que dans une colonie florissante qui cherche à s'agrandir: mais ils ne sont pas le premier sentiment qu'elle éprouve dans sa naissance. Elle ne veut d'abord que se fixer, posséder quelques arpens de terre pour les cultiver, un bras de mer ou de rivière pour s'occuper à la pêche, des bois pour la chasse et pour construire des cabanes. Or qui n'aperçoit que Toulon présente éminemment toutes ces ressources? La mer leur offrait du poisson aussi abondant que délicat, nos montagnes du gibier, la terre une fertilité qu'une douce température et des eaux abondantes favorisaient à l'envi. Le terroir, dit M. P., est trop circonscrit. Oui, il n'est pas assez vaste pour nourrir la population actuelle de cette ville, 1.<sup>o</sup> parce qu'on ne tire pas le parti le plus favorable de chaque qualité de terrain. 2.<sup>o</sup> Parce qu'on en laisse une partie sans culture ou qu'on le sacrifie à l'agrément. 3.<sup>o</sup> Parce que nous avons perdu la ressource d'entretenir de nombreux troupeaux dans les pâturages que nous offraient les montagnes des environs de Toulon. Mais il est fort-vaste, ce terroir, pour une peuplade qui s'établit. La plaine qui se prolonge de S.<sup>t</sup>-Roch au Fort-Rouge, aux Routes, à Mont-Serra, à la vallée Bertrand, au Temple, à Entrevigne, est déjà plus grande, à elle seule, que l'étendue de plusieurs pays réunis qui comptent quelques mille habitants. Celle qui conduit à Solliès, que les Romains appelèrent *Vallis læta* (vallée riante), aujourd'hui Valette ne suffirait-elle pas pour nourrir, à elle seule, une nombreuse colonie? L'objection reste donc toujours dans toute sa force et l'on se persuadera difficilement que les obstacles précités aient pu éloigner une peuplade qui dans des siècles fort reculés aurait voulu s'établir sur la plage de Toulon.

«Ce fait (une plage infecte, resserrée entre la mer et de hautes montagnes) nous porte à chercher ailleurs la place où se fixèrent les premiers habitants de *Telo Martius*, on a cru le retrouver, tantôt au fond de l'anse S.<sup>t</sup>-Georges, tantôt entre le Mourillon et la Grosse Tour; mais ces conjectures me paraissent dénuées de vraisemblance. Tout me fait croire que cet établissement eut lieu au fond de la petite rade.... C'est en cet endroit qu'on a découvert des restes de maçonnerie antique.»

Recher. sur l'orig. de Toulon.

Je pense, comme M. P., qu'on a pas encore, déterminé d'une manière satisfaisante la place de *Telo Martius*. Si toutefois il a jamais, existé une ville de ce nom, je crois qu'il faudrait la placer entre Olbia et Quarqueirane, et non au fond du golfe de la Seyne, quoiqu'il y ait des restes de maçonnerie antique.

Je découvris en effet en 1825 à quelques cents pas en sortant de la Seyne pour venir à Toulon, des traces d'antiquité qui s'offrirent par hasard à ma vue. Le premier objet qui frappa mon étonnement fut une fosse destinée à recevoir de la litière, dont le fond était pavé en mosaïque. Sur ses bords on voyait un assez grand nombre de cubes qui en avaient été détachés par des instrumens d'agriculture. En parcourant la prairie où est cette fosse dans une surface d'environ 5,000 toises, j'aperçus une grande quantité de pareils cubes qui ont fait (je le pense) appeler ce quartier *leis Peirouns*, en français *les petites pierres*.

Curieux d'avoir des détails plus circonstanciés sur un objet aussi intéressant, je m'adressai à M. Garaudy, qui depuis plus de trente ans tient en ferme le jardin de M. Marquisan, adjacent au Sud à la prairie dont je viens de parler, pour m'enquérir s'il n'avait jamais rien découvert qui eût frappé son attention. Il me répondit que, les premières années de sa ferme, ayant voulu défoncer profondément les terres pour les rendre plus fertiles, ses plantations dépérissent chaque jour; mais qu'il reconnut alors qu'il n'employait pas le moyen favorable, parce qu'à 14 ou 16 pouces il rencontrait des décombres qui détruisaient les jeunes plantes. Ce jardin qui est d'environ 6,000 toises offre presque partout la même difficulté. Je parcourus çà et là son enceinte et je remarquai en effet plusieurs pans de murs antiques de différentes dimensions que les ruisseaux d'arrosage mettent à découvert. Les briques antiques y sont en si grande abondance qu'une partie des murs de clôture en sont formés. Je découvris aussi des briques qui par leur forme et par la matière semblaient avoir servi à la décoration de quelque édifice élégant. La prairie dont j'ai parlé plus haut offre des détails non moins curieux sur toute son étendue. On y rencontre aussi à la profondeur de 15 à 18 pouces des obstacles qui ne permettent pas d'y planter des arbres. Je ne doute pas que des recherches faites avec soin ne devinssent fort intéressantes et ne jetassent un grand jour sur notre géographie littorale. Jusques à ce jour, je puis en conclure seulement que c'est la place de quelque ville importante; mais ces ruines appartiennent-elles à quelque cité dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, ou à quelqu'autre dont le nom nous est connu, et sur l'emplacement de laquelle nous nous serions trompés? Voilà tout autant de nouveaux problèmes à résoudre. Je ne pense pas que, «les habitants en se multipliant se soient rapprochés de l'emplacement actuel de Toulon.» Cette assertion me paraît gratuite et n'offre point de probabilité, puisque dans toute l'étendue de la côte qui est d'environ cinq milles on n'aperçoit pas la moindre trace de bâtisse, ce qu'on ne manquerait pas de reconnaître, si ce rapprochement avait été successif, comme M. P. semble le faire entendre. On ne peut aussi guère supposer qu'il ait été simultané et «que ce ne soit que dans le moyen âge ... que de nouveaux habitants instruits par les malheurs de ceux qui les avaient précédés, aient choisi la place où est aujourd'hui Toulon.» Cette ville rappelle des souvenirs trop anciens pour soutenir avec succès une pareille thèse. Les lieux que nous avons nommés plus haut et tant

Recher. sur l'Origine de Toulon.

d'autres preuves que nous avons citées, ne nous convainquent-ils pas qu'elle ne peut être du moyen âge? Ne voit-on pas encore la chapelle où furent déposés les restes de S.<sup>t</sup>-Cyprien aussitôt après son martyre, ainsi que ceux de Mandrié et Flavien. Qui comme moi n'a pas été témoin de la quantité de briques antiques qu'on a découverte en réparant les glacis de la porte d'Italie vers le cimetière jadis appelé des *Romains*? D'ailleurs si une pareille émigration était arrivée à une époque aussi rapprochée de notre âge, elle nous serait très-certainement bien connue par les archives, et le lieu primitif aurait conservé quelque nom analogue à *Telo-Martius* ou à *Tauroentum*. Les archives n'auraient pas manqué de nous conserver le souvenir d'un pareil changement, puisqu'elles nous ont transmis des événemens bien moins mémorables. Elles n'auraient pu l'ensevelir dans l'oubli, surtout dans le moyen âge. Or nous ne trouvons rien ni dans les archives, ni dans les environs de la Seyne, qui puisse garantir l'opinion de M. P.: ce n'est donc qu'une simple conjecture dépourvue de preuves.

Venant ensuite à l'étymologie de *Telo Martius*, que M. P. développe avec beaucoup d'érudition, «il me paraît naturel, dit-il, de croire qu'au commencement du 2.<sup>e</sup> siècle, l'Intendant de la teinturerie établie à Narbonne fut instruit par le rapport des navigateurs ou de ses agens que dans un lieu de la province romaine on pêchait le mollusque qui produit le pourpre, qu'on y recueillait le kermès et qu'à ces avantages se joignaient des eaux abondantes et d'une excellente qualité. Ce lieu fut en conséquence choisi pour recevoir un nouvel établissement.» En conséquence Narbone aurait envoyé une colonie à *Telo* qui aurait pris le surnom de *Martius* pour désigner que c'était à *Narbo Martius* qu'elle devait son origine, et elle aurait reçu le nom de *Telo* qui était une divinité qui présidait aux sources, pour se rendre cette divinité favorable. Cette étymologie est ingénieuse, je l'avoue avec plaisir; mais elle me présente plusieurs difficultés. D'abord on ne conçoit pas comment le dieu *Telo*, voyant que son culte était négligé, a pu faire disparaître *l'abondante* et *l'excellente* qualité des eaux dans le lieu, que M. P. croit être le berceau de Toulon; car personne n'ignore que la Seyne n'a aujourd'hui que de la mauvaise eau, et en petite quantité. Cette étymologie confond aussi le *Telo Martius* d'Antonin avec *Telonum* ou *Tolonum*, identité qui n'est rien moins qu'admissible, malgré le préjugé presque généralement répandu aujourd'hui. Voici mes raisons. 1.<sup>o</sup> Aucun auteur n'emploie le mot de *Telo-Martius*, si on excepte Antonin, encore est-ce dans un des passages, les moins intelligibles de son itinéraire et un de ceux qui ont éprouvé les plus grandes altérations, comme on peut s'en convaincre en lisant Papon et tous les commentaires auxquels il a donné lieu. Je pense que si cette ville avait existé après le troisième siècle, d'autres auteurs qui ont tant parlé de *Tollonum* *Telonnum*, n'auraient pas manqué de nous parler de *Telo*; et dans toutes mes recherches je ne l'ai pas trouvé une seule fois. 2.<sup>o</sup> Quoiqu'il paraisse y avoir une analogie entre *Telo* et *Tolonum* ou *Telonum* je découvre une très-grande différence entre eux, différence qui ne permet pas de les confondre. Retrançons le surnom *Martius* dans les différents cas du mot latin *Telo*, j'obtiens, *Telonis*, *Telonem*, *Telone* et jamais *Telonum*; mais, par contraire, sur tous les monumens qui ont échappé au temps, Toulon est toujours appelé *Tolonum*, *Tholonum*, *Tollonum*, *Telonum*, mais jamais *Telo*, *ni Tolo*, *ni Tholo*. De tous les M. SS. dont l'authenticité soit généralement reconnue, le plus ancien qui fasse mention de Toulon est une épître que S.<sup>t</sup>-Grégoire adressa à Mennas, évêque de cette ville en 601. Dans la note (a) de la même épître il est dit: *at integram epigraphem exhibent omnes ferè codices M. SS., in quibus Mennas civitatis Telonœ vel Telonnœ legitur....* Soit dit en passant que le nom de Toulon écrit par deux *n* fortifie admirablement le récit que nous avons fait de Telennus ou Tolennus qui donna son nom à cette ville. Parmi les écrits authentiques, le plus ancien qui se soit conservé dans les archives de la communauté, et dont on possède toute la teneur, est un règlement de Guillaume II, daté du 8 octobre 1029, lequel porte: *civitatis Tholoni*, il aurait mis Tholonis ou Tolonœ si *Tolo* ou *Telo* était la racine de ce nom. Qu'on parcoure mes différentes citations, l'épithaphe de Gaufridi etc., c'est toujours Tolonum que l'on y voit. Dans les anciennes armes de la ville on trouve en légende: *Tolonum fidum semper erit regique deoque*. Or le nom de cette cité où se serait-il mieux conservé que dans les papiers et sur le sceau de la commune? Il paraît donc certain que Toulon n'a jamais été *Telo Martius*.

Quelque opinion que l'on embrasse, *Telo* a dû être antérieur au second siècle. Etant relais de poste, il est au moins aussi ancien que l'établissement même de la poste: car comme elle se faisait de Nice à Marseille, partie sur terre et partie sur mer, elle exigeait à chaque station des ressources pour le radoub des bateaux fracassés et des rafraîchissemens pour les passagers. En supposant donc que ce *Telo* ait existé, je pense qu'il occupait quelque point de la côte entre Fréjus et Toulon, parce qu'on voit évidemment dans l'itinéraire d'Antonin que les stations de ce côté sont fort éloignées, puisque du côté de Fréjus, *d'Alconis* à *Pomponianis* il y a XXX milles, tandis que de Toulon à Marseille elles excèdent peu XII M. P., et que bien souvent, elles sont inférieures à ce nombre.

Il y a donc ou omission de quelques villes dans cet itinéraire ou quelque changement considérable dans la place qu'elles y occupaient. Les rapports de Marseille avec l'Italie ayant cessé pendant la domination des Visigoths, *Telo* M. est tombé dans l'oubli. Un jour peut-être sera-t-il exhumé, comme l'ont été *Tauroentum* et autres villes.

Toulon, étant une des neuf villes d'Occident où se faisaient les teintures impériales, pourquoi en attribuer la fondation à Narbonne? Marseille, dont le commerce était aussi étendu que varié, et qui par sa proximité ne pouvait méconnaître les productions de Toulon, n'en n'aurait-elle pas saisi avec empressement les avantages, avant que Narbonne pût les connaître, pour en former une riche branche d'industrie dans ses relations avec Rome ou avec Tyr.

Quels furent donc les premiers habitans de Toulon? Mes recherches m'ont

Recherch. sur l'Origine de Toulon.

S.<sup>t</sup> Grég. édit. Bened. Epi. 58.

Arch. liv. rouge.

fait croire que cette ville cachait son berceau dans la nuit des temps: car dès le V.<sup>e</sup> siècle, je vois qu'elle possède une teinturerie impériale, un siège épiscopal; or qu'elle se soit garantie de sa destruction à une époque où tant d'autres villes ne purent se relever des désastres que leur avaient causés les barbares, qu'elle ait même toujours gardé un rang distingué parmi les villes de la Provence en conservant constamment le siège de son évêque; il est évident que Toulon devait avoir dès-lors de très-grandes ressources pour n'être pas anéanti; car il est indubitable que les Vandales, les Visigoths, les Ostrogoths, les Saxons, les Lombards et autres peuples descendus du Nord, infestèrent très-long temps les provinces méridionales de la Gaule, la côte surtout. Une ville peu importante n'aurait pu se soutenir dans des temps aussi orageux que l'ont été ces siècles. D'ailleurs les historiens grecs et latins, infiniment jaloux de la gloire de leur patrie, n'auraient pas manqué de nous faire connaître la fondation d'une ville dans un site aussi avantageux et aussi favorable que celui de Toulon. Cependant ils ne nous en parlent pas<sup>[3]</sup>. Bien plus, Pline semble nous indiquer que cette ville fut antérieure aux villes grecques et latines. Cet auteur, après avoir parlé des diverses nations qui ont habité la Gaule Bracchata<sup>[4]</sup>, passe à la description de la côte dont il désigne les points principaux. «Sur la côte maritime, nous dit-il, sont: Marseille notre confédérée, colonie des Grecs Phocéens, le promontoire de Zao, port Cithariste, contrée des Camatulliens ... Antibes des Marseillais, Fréjus de la 8.<sup>e</sup> légion, etc.». On s'aperçoit, par le contexte, que Pline ne veut parler que des ports les plus remarquables de la côte et qu'il ne veut pas mentionner beaucoup de lieux moins importants, tels que *Heraclia*, *Alconis*, *Æmines*, *Carcinis*, etc. Il ne fait donc que tracer à grands traits les positions les plus apparentes de la côte. De Marseille, dont nous connaissons la gloire et la splendeur, Pline passe au promontoire *Zao*, contrée jadis occupée par les *Camatulliens* ou *Camatallans*. Cette contrée n'a donc point reçu ses habitants, ni de la Grèce, ni de l'Italie, ainsi qu'il le dit de Marseille, de Fréjus et de plusieurs autres villes. Pline parle de ces *Camatallans* comme d'un peuple fort ancien. Pour bien déterminer où est cette contrée, il est essentiel de fixer d'abord le lieu où se trouve le cap *Zao*, et comme ce cap est adjacent au port Cithariste, sa connaissance nous conduira aussi à celle de ce port, objet de tant de problèmes. Puisque tous les M. SS. et toutes les éditions de Pline ne mettent qu'une virgule entre le mot *Zao* et le mot *Portus*, quoiqu'ils offrent beaucoup de variantes de ce passage, on ne peut les séparer. Le M. S. de Chiffletus porte: *Promontorium Zao, Citharista portus regio Camatullicorum*. Le cap *Zao*, port Cithariste contrée des Camatulliens. On lit dans l'édition de Genève 1625, etc., celle de Bâle 1539, etc., *promontorium Citharista, portus etc.*, le promontoire Cithariste et son port. D'autres M. SS. offrent *promontorium Zao, portus*, le cap *Zao* et son port. Il est donc certain que le port *Zao* et le port Cithariste ou Guitare étaient adjacents, puisque ces deux noms sont donnés indifféremment au port ou au promontoire. Où fixerons-nous donc ce promontoire *Zao*? Plusieurs raisons me portent à croire que c'est le cap *Cicia* ou tout au moins le cap Cépet, qui semble en être une dépendance, et que les anciens ont pu désigner sous le seul nom de *Citharista*. Les voici: 1.<sup>o</sup> le P. Hardoin et plusieurs autres savans l'ont déjà pensé d'après la forme d'une guitare que présentent le cap et le port. 2.<sup>o</sup> Dans la belle édition de Pline in-4.<sup>o</sup>, accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte, etc., on trouve émise la même opinion. 3.<sup>o</sup> Il y a une certaine analogie entre le mot latin *Cicia* et *Citharista*. Aucun autre cap remarquable de toute la côte depuis Toulon jusques à Ramatuelle ne porte un nom qui s'en rapproche mieux. 4.<sup>o</sup> Le mot *Zao* signifie en grec, *vivre*. Or ce nom convient encore au cap *Cicia*, soit que l'on entende l'asile salutaire que ce promontoire offrait aux vaisseaux menacés du naufrage, (aujourd'hui encore dans une forte tempête nos navires trouvent des abris dans la baie S.<sup>t</sup>-Elme, le creux S.<sup>t</sup>-Georges, le Lazaret et autres lieux non moins sûrs quoique moins spacieux; en général tout le promontoire *Cicia* et la presque île adjacente présentent un mouillage assuré tout le long de la côte dont le fond n'est que vase.) Soit que l'on entende que ce cap offrait une grande ressource pour alimenter les lieux circonvoisins par la grande quantité de poissons que l'on y pêchait alors et que l'on y trouve encore, est-il d'autre promontoire à qui le nom de *Zao* ou Cithariste convienne mieux qu'au cap *Cicia*?

Pline. liv 3. c. 4.

Plin. éd. in-4.<sup>o</sup> not. 43.

Quel est donc le port voisin ou adjacent à ce promontoire? Ce ne peut être que la petite rade de Toulon à laquelle son port était réuni avant la construction des moles, ce qui formait un vaste port également sûr, et dans lequel les anciens croyaient découvrir, ainsi que dans le promontoire, la forme de cet instrument: car lorsqu'on les considère d'un lieu élevé, on voit encore dans leur masse l'apparence d'une guitare.

Ce qui vient à l'appui de mes preuves, c'est qu'il est dit dans la distribution des prébendes du chapitre de Toulon, que le 3.<sup>e</sup> bénéficiaire possédera depuis S.<sup>t</sup> Mandrié jusqu'au cap Cithariste. Il est évident qu'il s'agit ici du cap *Cicia* et non de Ceireste, ni de tout autre port.

Acte de fond du chap.

Je ne puis me rendre compte de la raison pour laquelle un grand nombre de savans ont donné à Ceireste le nom de *Citharista*. Le nom véritable de cette ancienne ville latine tel qu'on le trouve dans les plus anciens écrits est *Cesarista*, qui signifierait *statio cæsaris*. De là résulte une si grande différence entre *Cesarista* et *Citharista* qu'il est impossible de les confondre, bien que la consonnance paraisse se rapprocher. Je pense donc que quoique la ville de Toulon se nommât *Tauroentum*, son port prenait le nom de Cithariste. Il n'y a rien en cela qui ne soit parfaitement conforme aux usages anciens. Les ports d'Athènes, de Marseille et autres, s'appelaient d'un nom différent de celui que portaient ces villes. Ma conjecture ne me semble donc pas hors de vraisemblance.

Arch. du Roi Reg. perg.  
an 1200.

Pourquoi Pline passe-t-il sous silence le nom de la ville à laquelle appartient ce port? C'est que

cet écrivain n'a d'autre but, ainsi qu'on en est convaincu en lisant le contexte, que de fixer les lieux les plus apparens de la côte. Or, comme le cap Cicia domine les montagnes des environs de Toulon et qu'il est aperçu de fort loin par les vaisseaux qui sont dans la haute mer, l'intention de Pline était remplie en ne désignant que ce promontoire.

S'il nous restait quelques doutes sur la place du cap Zao et du port Cithariste, le même auteur va les dissiper. Il nous dit que c'est dans le pays de Camatulliens, liv. 3. cha. 4 *Regio Camatullicorum*. Il n'est pas un seul écrivain qui place les Camatulliens à l'Ouest de Toulon. Le promontoire Zao et son port *Cithariste* ne peuvent donc se trouver ni à la Ciotat, ni à Ceireste, ni au Bec de l'Aigle, ni au cap de la Croisette, ni à aucun autre lieu entre Marseille et Toulon. Tous les écrivains, par contraire, placent les Camatulliens à l'Est de cette dernière ville. Les commentateurs même de Pline dans la belle édition in-4.<sup>o</sup> disent expressément dans la note 45.<sup>e</sup> du 4.<sup>e</sup> chapitre: que les Camatulliens occupaient la contrée qui est renfermée depuis la plaine de Toulon jusqu'au golfe de Grimaud, voisin du lieu appelé de nos jours Ramatuelle, dont le nom, selon le P. Hardoin, a une grande conformité avec celui de Camatellans. En effet, de *Rama* on a fait Rame, Ramer; de même le mot *camatos* en grec signifie travail dur et pénible. Le pays des Camatulliens ne peut donc être qu'à l'Est de Toulon, c'est-à-dire depuis le terroir de cette ville jusqu'aux environs du golfe de Grimaud. Bouche confirme le même sentiment: les Camatulliens, dit-il, étaient, depuis Toulon jusqu'à S.<sup>t</sup>-Tropez. Or puisque de toute la côte depuis Toulon jusqu'à Ramatuelle il n'y a pas de port, ni de promontoire à qui les noms de Zao et de Cithariste puissent convenir mieux qu'au cap Cicia et à son port, et qu'on ne trouve rien qui puisse non-seulement nous donner le moindre doute qu'un autre lieu ait jamais porté ces noms; mais encore qui présente le moindre des caractères que nous avons reconnus au cap Cicia, nous assurons, sans crainte d'errer, que ces noms ne conviennent qu'au cap Cicia et au port de Toulon. Nous voilà donc parvenus à des données qui sont plus que conjecturales sur l'Origine de Toulon, sur son nom ancien et celui de son port.

Pline. liv. 3. c. 4.

Pline. liv. 3. c. 4. not. 45.

Essai sur l'his. de Prov. tom. 2. pag. 518.

Cette discussion, à laquelle j'ignore si quelqu'un de mes devanciers s'est livré, jette un grand jour sur la fondation de cette ville, et donne un nouveau poids au vieux M. S. de nos archives dont j'ai parlé plus haut. Voyant à présent que ce qu'il renfermait de moins croyable sur Toulon est devenu presque une certitude, je vais rapporter fidèlement ce qu'il nous dit sur sa fondation, bien persuadé qu'on ne m'allèguera rien qui puisse le contredire victorieusement.

«Toulon fut fondé par les *Camatallans* ou *Camatulliens* gens de la haute Allemagne qui abordèrent dans ce port sous la conduite de Talamon, avant la guerre de Troye; la beauté du port, l'abondance et la bonté des eaux qu'ils rencontrèrent au voisinage de leur débarquement, joints à la commodité d'une grande forêt, la douceur du climat et l'étendue de la plaine, déterminèrent ces aventuriers à y établir leur demeure avec d'autant plus de confiance, qu'ils ne doutaient pas que leurs dieux Oreste et Pilade ne les y eussent conduits ... à peine les habitans de cette nouvelle ville eurent-ils commencé à cultiver les terres, que les Anatalans ou Anatalliens les attaquèrent et brûlèrent leurs maisons avant que deux siècles se fussent écoulés.»

Arch. com. grand rép.

Quelques critiques souriront peut-être de voir paraître des Anatalans après les Camatalans; mais leur surprise cessera s'ils considèrent que Pline nous parle encore de ce peuple dans le même chapitre et qu'il nous apprend qu'il occupait la rive méridionale de la Durance. Il est assez naturel que des peuples aussi rapprochés se soient fait la guerre.

Pline in-4.<sup>o</sup> liv. 3. c. 4. not. 33.

Ce même M. S. rapporte qu'après la destruction de Troie, quelques fugitifs abordèrent à Toulon, et qu'ils réparèrent la ville. Le rivage de la Coubué est appelé dans les écrits les plus anciens de la commune, *port des Troyens*.

Arch. com. grand rép.

Les Phocéens, qui connaissaient la côte méridionale de la Provence par les rapports de commerce qu'ils avaient eu avec les naturels du pays, vinrent y établir diverses colonies et ne formèrent qu'un même peuple avec les premiers habitans qu'ils civilisèrent.

Fario se fixa à Toulon où il construisit la tour de Taurentum qui donna son nom à la ville, parce qu'elle fut dès lors sa principale défense.

Arch. M. 8.

Dans les guerres nombreuses que Toulon eut à soutenir contre les Latins, les Celtes, les Francs, les Liguriens et autres, il fut plusieurs fois détruit et brûlé, et toujours on le vit peu de temps après renaître de ses cendres.

Les malheurs de cette ville se prolongèrent jusques vers la fin du règne de François I.<sup>r</sup> qui, par les fortifications dont il l'entoura, sut lui procurer l'avantage de dissiper ses alarmes continuelles et de goûter les douceurs d'une paix durable qui ne fut depuis que rarement troublée.

Tel est le résultat de mes recherches sur l'Origine de Toulon. Si elles sont conjecturales quelquefois, quelquefois aussi elles s'approchent de la certitude. J'aurai atteint mon but, si elles peuvent contribuer à fournir à un autre écrivain plus habile le moyen de jeter sur ce sujet une plus vive clarté et de débrouiller ce qui reste d'obscur dans nos premières annales.

Peu jaloux de mon opinion, j'applaudirai le premier à celui qui en émettra une autre dont les preuves seront plus victorieuses.

[1] Dans ce moment on vient de m'en présenter une trentaine qui viennent par cette voie, elles sont plus ou moins bien conservées; mais toutes du Haut Empire.

- [2] Ce faubourg était au nord de la ville où il y avait en 1500 un moulin qui portait le nom de la Lauze, à côté duquel moulin en 1593 on construisit un fort que l'on détruisit en faisant les fossés de S.<sup>te</sup> Ursule; la même année on démolit la petite église de N.D. de l'Humilité pour y élever une autre tour. Arc. la com.
- [3] Je sais qu'un grand nombre d'historiens attribuent aux Phocéens la fondation de Toulon; mais pour moi, je regarde comme démontré que toutes les villes dont les Phocéens s'attribuent la gloire d'être les fondateurs, sont bien antérieures à leur arrivée, et qu'ils n'ont fait que les civiliser. Nous prouverons dans d'autres circonstances que presque toutes les villes et beaucoup de villages obscurs de ce département sont d'origine Celtique, antérieurs par conséquent aux Grecs et aux Romains.
- [4] Cette partie de la Gaule prenait son nom du mot Celte *Brayos* ou culottes dont se revêtaient les habitants.

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK ESSAI SUR L'ORIGINE DE TOULON:  
MÉMOIRE POUR SERVIR À L'ORIGINE DE CETTE VILLE \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE  
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE  
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

**Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the

works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.

- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

### **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

### **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

### **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.